



A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

## HONORAIRES 2022 TRANSACTIONS IMMOBILIERES

(Honoraires Agence T.T.C. à la Charge de L'Acquéreur)

### NET VENDEUR :

Jusqu'à 50 000 €	:	7%
De 50 001 € à 100 000 €	:	6%
De 100 001 € à 200 000 €	:	5%
De 200 001 € à 250 000 €	:	4%
De 250 001 € et au-delà	:	3%

**AVIS DE VALEUR :** Gratuit

**LOCATION :** 8€/m<sup>2</sup> de surface habitable dont 3€/m<sup>2</sup> de surface habitable pour l'état des lieux (Honoraires divisés entre le Bailleur et le Locataire)

**GESTION LOCATIVE :** Honoraires de départ 8€/m<sup>2</sup> de surface habitable dont 3€/m<sup>2</sup> de surface habitable pour l'état des lieux (Honoraires divisés entre le Bailleur et le Locataire)

Et Gestion locative mensuelle Bailleur : 11% du montant du loyer T.T.C.